



**Centre Communal
d'Action Sociale**

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : AC/AR/PF

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

Rumilly, le 8 janvier 2025.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

LUNDI 20 JANVIER 2025 à 9 h

en mairie de Rumilly (Salle des commissions).

A l'ordre du jour figurent :

1. Convention de partenariat entre la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la Ville de Rumilly, le CCAS de Rumilly, le Centre Hospitalier Gabriel Déplante, et la CDC Habitat, pour une priorité d'accès à des logements intermédiaires pour les agents,
2. Convention relative à la réservation d'hébergements d'insertion à la résidence sociale Alfa3A,
3. Convention avec la Croix-Rouge, relative au fonctionnement de l'épicerie Jeanne Burdin, pour l'année 2025,
4. Convention avec les communes (ou CCAS) de l'Albanais, relative à l'épicerie Jeanne Burdin, pour l'année 2025,
5. Convention relative à la participation du CCAS de Rumilly au transport des enfants en situation de handicap, organisé par les associations pour se rendre en I.M.E.,
6. Convention relative à la participation du CCAS de Rumilly aux loisirs des adultes en situation de handicap,
7. Réflexion sur le repas des aînés,
8. Réflexion sur l'attribution d'un bonus attractivité au CCAS dans l'hypothèse d'une revalorisation salariale des agents d'encadrement des enfants au sein de la crèche collective Croq'Lune,
9. Questions diverses,
10. Dossiers d'aide sociale légale,
11. Dossiers de demandes d'aides financières.



Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales,
du logement, de la petite enfance et des relations
avec les aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 9 décembre 2024

- Annexe n°1 - Point 1 – Convention de partenariat entre la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la Ville de Rumilly, le CCAS de Rumilly, le Centre Hospitalier Gabriel Déplante, et la CDC Habitat
- Annexe n°2 – Point 2 – Convention relative à la réservation d'hébergements d'insertion à la résidence sociale Alfa3A
- Annexe n°3 – Point 3 – Convention avec la Croix-Rouge, relative au fonctionnement de l'épicerie Jeanne Burdin, pour l'année 2025
- Annexe n°4 – Point 4 - Convention avec les communes (ou CCAS) de l'Albanais, relative à l'épicerie Jeanne Burdin, pour l'année 2025
- Annexe n°5 – Point 5 - Convention relative à la participation du CCAS de Rumilly au transport des enfants en situation de handicap, organisé par les associations pour se rendre en I.M.E.
- Annexe n°6 – Point 6 - Convention relative à la participation du CCAS de Rumilly aux loisirs des adultes en situation de handicap

